



EVODIA et CITEO célèbrent les excellents résultats de tri des emballages dans les Vosges

Trier, encourager, féliciter. Ensemble, valorisons les efforts collectifs ! EVODIA et CITEO mettent à l'honneur les performances de tri des Vosgiens le 11 juillet 2025, de 11h30 à 14h, à la Maison de l'Économie Circulaire de Chavelot.

Un événement pour mettre à l'honneur les acteurs du tri

Pour féliciter et remercier l'ensemble des acteurs mobilisés, élus, techniciens, agents de terrain et partenaires, EVODIA et CITEO organisent un temps fort le 11 juillet 2025, de 11h30 à 14h à la Maison de l'Économie Circulaire de Chavelot. Cette rencontre conviviale permettra de revenir sur les facteurs de réussite de l'année écoulée, partager les bonnes pratiques mises en œuvre dans les Vosges et de renforcer la mobilisation collective pour continuer à progresser ensemble.

Un partenariat durable et efficace pour améliorer le tri

Depuis plusieurs années, EVODIA agit aux côtés de CITEO dans le cadre du Contrat pour l'Action et la Performance, avec un objectif commun : mobiliser tous les leviers disponibles pour améliorer le geste de tri des Vosgiens. Ce partenariat s'illustre à travers de nombreux projets opérationnels déployés, ou en cours de déploiement, sur le territoire avec les collectivités adhérentes : dispositifs de tri hors foyer, expérimentations autour du réemploi, formations des ambassadeurs du tri, accompagnement terrain... Autant d'initiatives concrètes qui participent à une dynamique territoriale ambitieuse.

Des résultats 2024 remarquables

Les premiers chiffres 2024, encore provisoires mais déjà très significatifs, traduisent l'efficacité de cette mobilisation collective :

- +70 % d'emballages plastiques recyclés par rapport à 2023
- +14 % d'emballages légers recyclés au global

Grâce à l'engagement des équipes d'EVODIA, de ses collectivités adhérentes et de l'ensemble des acteurs de terrain, le département des Vosges se hisse désormais parmi les territoires les plus performants de l'Est de la France.

Une dynamique en cohérence avec la loi AGEC

Ces résultats exceptionnels s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la loi AGEC (*Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire*), promulguée en février 2020. Cette loi ambitieuse vise à transformer en profondeur notre modèle de production et de consommation, notamment à travers :

- L'amélioration du tri à la source,
- La hausse du taux de recyclage des emballages,
- La réduction du recours au plastique à usage unique,
- Le développement du réemploi.

La loi AGEC impose des performances à atteindre pour les collectivités, avec une exigence accrue de résultats et de qualité dans la gestion des déchets. Grâce à ses actions concrètes sur le terrain et à ses investissements dans l'information des habitants, EVODIA démontre que ces objectifs sont atteignables, à condition d'un travail partenarial étroit et d'un engagement collectif durable. Le territoire vosgien fait aujourd'hui la preuve que les bons choix en matière de collecte et de communication produisent des résultats tangibles et mesurables.

A propos d'Evodia : Quand vous entendez « économie circulaire vosgienne », pensez Evodia ! Actions en faveur du zéro déchet, filières en déchèterie, valorisation des ordures ménagères et des déchets recyclables... Evodia assure le traitement des déchets sur l'ensemble du territoire des Vosges. Puisque le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, Evodia mène des initiatives visant un mode de vie sans déchet et sans gaspillage. En lien permanent avec les entreprises locales du recyclage, Evodia est engagé dans le cercle vertueux de l'économie circulaire vosgienne, vertueuse pour l'environnement, pour l'économie, et pour la solidarité dans le département.

A propos de Citeo : Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste écocitoyen.